

COMMUNE DE ROSTEIG

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE

DU CONSEIL MUNICIPAL

du 12 avril 2024

Le 12 avril 2024, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur RINIE Jean-Luc, Maire

Présents :

MM. MATZ François - MULLER Pascal, Adjoints au Maire

Mmes REYMANN Martine - RICHERT Sabrina – SCHMIDT Christiane

MM. BAUER Alexandre - MAGNET Gérard - MATZ Mickaël - MOSER Jacky - STUDER Simon

Absents excusés:

Mme LUDMANN Anna – MM. GIRARDIN Jérôme ayant donné pouvoir à M. MATZ François – ZOSSI Serge

Date de convocation : 6 avril 2024

Date d'affichage : 25 avril 2024

Date de publication : 29 avril 2024

Ouverture de la séance à 20h00

M. MOSER Jacky est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 01 - Approbation du PV de la séance du 15 mars 2024**
- 02 - Budget Primitif du Service Antenne**
- 03 - Budget Primitif du Lotissement « Les Terrasses du Kaltenbach »**
- 04 - Budget Primitif du Service Général**
- 05 - Fiscalité 2024**
- 06 - Versement de subvention à l'école**
- 07 - Divers**

01 - Approbation du PV de la séance du 15 mars 2024

Le procès-verbal de la séance du 15 mars 2024 est adopté à l'unanimité par les membres présents.

02 - Budget Primitif du Service Antenne

Le Budget Primitif du Service Antenne est présenté aux conseillers.

Le Maire leur expose les conditions de préparation du budget primitif, les efforts faits pour réaliser les différents investissements décidés lors de séances précédentes, et les besoins recensés.

Il rappelle la volonté de maîtriser l'effort fiscal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2024 du Service Antenne.**

03 - Budget Primitif du Lotissement « Les Terrasses du Kaltenbach »

Le Budget Primitif du Lotissement Les Terrasses du Kaltenbach est présenté aux conseillers.

Le Maire leur expose les conditions de préparation du budget primitif, les efforts faits pour réaliser les différents investissements décidés lors de séances précédentes, et les besoins recensés.

Il rappelle la volonté de maîtriser l'effort fiscal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2024 du Lotissement Les Terrasses du Kaltenbach.**

04 - Budget Primitif du Service Général

Le Budget Primitif du Service Général est présenté aux conseillers.

Le Maire leur expose les conditions de préparation du budget primitif, les efforts faits pour réaliser les différents investissements décidés lors de séances précédentes, et les besoins recensés.

Il rappelle la volonté de maîtriser l'effort fiscal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2024 du Service Général.**

05 - Fiscalité 2024

Le Maire propose aux élus de maintenir les taux d'imposition en 2024, à savoir :

TH : 11,34 % TFB : 25,86 % et TFNB : 7,17 %

Adopté à l'unanimité

06 - Versement de subvention à l'école

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de **400 €** par classe à l'Union Sportive de l'école primaire de ROSTEIG.

Les crédits sont prévus au Budget Primitif 2024 et seront versés au mois de septembre 2024.

Adopté à l'unanimité

07 - Divers

Sous le point Divers, le Maire informe ses collègues :

- de l'avancement du dossier du ruisseau rue Schüsselthal
- que la mise aux normes des poteaux d'incendie est toujours en cours
- qu'une barrière a été installée à l'entrée de la rue des Roses pour le regroupement des bacs de collecte des ordures ménagères

Il donne des explications complémentaires sur l'arrêté du 28 août 2023 concernant la prévention des risques ; point qui avait été soulevé lors de la réunion du 15 mars 2024. Il précise également que les feux de forêts et des sites industriels ne relèvent pas de la compétence communale.

Monsieur MAGNET Gérard précise que Monsieur Mickaël WEBER a quitté ses fonctions au sein du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

Madame REYMANN Martine informe que la Paroisse catholique refuse de créer des ouvertures à l'église catholique pour les chauves-souris.

Monsieur MATZ François informe ses collègues que l'association CRTT va être amenée à être dissoute. Il faudra réfléchir au devenir du jardin du presbytère et des vignes qui y ont été plantées.

Le Maire fait distribuer le document relatif au Projet de Territoire 2024-2030 de la Communauté de Communes du Pays de Hanau-La Petite Pierre.

